

COMMUNE DE MORSBRONN-LES-BAINS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2016

Sous la présidence de Mme DUDT Lysianne, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Membres présents : Mmes GOUTHIER Aurélie, WIRTH Anne et MM., DEVANLAY Thierry, FUCHS Frédéric, HEBTING Pascal, LETZELTER Alain, RATZEL Denis, REISS Stéphane, SCHAEFER Marc, WEISS Joseph, WEISSBECKER Jean-Pierre.

Membres absents sans excuse :

Membres absents avec excuse : CAMACHO-VIEIRA Yolande (procuration à HEBTING Pascal), MISCHLER Marc, ROTH Pascal,

--- oooOooo ---

DCM 2016-001

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 03 décembre 2015.

DCM 2016-002

Montant de la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GRDF.

Mme le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation provisoire du domaine public de la commune par les chantiers de travaux de distribution de gaz a été formulé par un décret du 25 mars 2015.

Mme le Maire donne connaissance au conseil municipal du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 qui parachève le dispositif des redevances d'occupation et fixe le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire du domaine public. Elle propose au Conseil :

- De fixer le taux de la redevance pour occupation provisoire du domaine public suivant l'article 2 qui précise la formule : 0.35 €/mètre de canalisation prévu au décret visé ci-dessus.
- Que le montant de la redevance soit revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre N-1.

Le conseil municipal, à l'unanimité, entendu l'exposé et après avoir délibéré :

- Adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz par GRDF

DCM 2016-003

Attribution d'une subvention pour la classe découverte à la Hoube pour un élève en classe de CE2-CM1 à Walbourg

Madame le Maire soumet à l'assemblée la demande de subvention formulée par les enseignants de l'école primaire du RPI de Walbourg/Hinterfeld- Gunstett – Biblisheim pour la classe découverte à la Hoube en 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 7 € par jour et par élève, ce qui représente au total un montant de 28 € au RPI de Walbourg/Hinterfeld- Gunstett – Biblisheim.

DCM 2016-004 Attribution d'une subvention pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Morsbronn-les-Bains

Madame le Maire soumet à l'assemblée la demande de subvention formulée par le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Morsbronn-les-Bains.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention d'un montant de 500 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Morsbronn-les-Bains.

DCM 2016-005 Attribution de subvention à l'association CARITAS de Woerth

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception d'une demande de subvention pour l'association CARITAS de Woerth. Elle informe que sur la commune de Morsbronn-les-Bains, l'association a aidé 13 personnes pour un montant de 1 044.97 € avec 31 passages à la boutique alimentaire.

Elle demande à l'assemblée de se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 250 €.

DCM 2016-006 Piste cyclable : aménagement du tronçon d'accès au parc d'attraction Didiland

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le tracé de la liaison cyclable reliant le parc d'attraction Didiland à la piste cyclable existante.

Afin de poursuivre le projet, il convient d'autoriser la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn à poursuivre toutes les démarches, études et travaux nécessaires. Mais aussi d'autoriser Madame le Maire à signer tout document y afférant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

- d'approuver le tracé proposé pour la liaison cyclable,
- d'autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches, études et travaux nécessaires au projet.

DIVERS :

- projet périscolaire
- Travaux :
 - Rue du Moulin : lancer la DETR
 - Lavoir ?
 - Accès salle polyvalente ?

- Coulée de boue ?
- Marquage au sol de la voirie ?
- Un moyen pour subventionner les écoles : organiser des manifestations, des ventes...
- Proposition d'organiser une soirée pour brûler les sapins de Noël
- Point sur les travaux de l'école
- Eclairage public : allumer une lampe sur deux : budget d'environ 4 000 €
- Salle polyvalente :
 - Achat de nouveaux mobiliers
 - Réduire la scène ?
- Appel aux dons pour le fleurissement
- Circulation dangereuse au niveau de l'école : mettre en place des ralentisseurs ?
- Prochaine réunion de la commission finances le 04/02/2016 à 20h00
- Nettoyage de printemps le 12 mars 2016